

7 JOURS **filpac**CGT

Lettre hebdomadaire de la Fédération des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

n° 12 / vendredi 15 février 2008

Sommaire

- Contre les salaires, **Ils instruisent à charge** p. 1
- Le joli monde de la concurrence **libre et non faussée** p. 5
- Hommage aux martyrs de **Charonne** p. 7
- CGT : **pétition laïcité** p. 8
- Sarkozy : **sa morale religieuse** ... p. 9
- **Lu/Vu** pour vous p.11

Nicolas, ou la main droite du diable

En tout chemin, en tout lieu, il ne parle que du Bon Dieu. Dominique, nique - nique ? Non, le mari de Carla. Y' veut plonger la république dans l'eau bénite, dissoudre la laïcité dans le bénévolat. Fumer de l'encens, faire le signe de croix sur les salaires et la Sécu ? Pèleriner à Lourdes plutôt que manifester à la Bastille ? Diabolique, le Sarko

gerson@filpac-cgt.fr

Contre les salaires, Ils instruisent à charge !

12 février : sur la question salariale, 3 versions à la une de la presse quotidienne. [Les Echos](#) claironnent : « *Participation : 10 milliards à débloquer d'ici au 30 juin.* » Le quotidien de Bernard Arnault vante les mérites du dispositif gouvernemental (rachat des RTT, accès à la participation bloquée, encadrement des cautions des loyers). Deux autres titres travaillent la question salaire sous un autre angle, celui de l'indécence.

Pour [Le Monde](#), Ariane Chemin (*La Nuit du Fouquet's*) s'attache à retranscrire la vie d'une famille avec deux enfants, gagnant 3 200 euros, soit le salaire médian du pays pour un couple : « *la vie ric-rac d'une famille ordinaire.* » Du vécu, du bon reportage social...

[La Tribune](#) envoie en une un titre qui fait bombe : « *Les dirigeants d'entreprise français ont gagné 40% de plus en 2007.* » Et de publier une étude du cabinet HayGroup qui étaye ses calculs sur la valeur des stock options distribuées. L'annonce défraie la chronique, Laurence Parisot viendra se justifier le soir même au journal télévisé de France 2. Elle affirmera qu'il est « *archi-normal* » (*sic*) que les dirigeants du CAC 40 gagnent en un an plus ce que Jérôme Kurviel, le trader héroïque (et enchristé), a claqué en un jour.

Proposition indécente : se débarrasser des « charges sociales »

Natixis : de la Bourse au portefeuille

Mais l'attaque de fond, cette semaine, vient d'ailleurs. Le directeur des études économiques de Natixis (n°1 français en gestion d'épargnes salariales, en gestion d'actifs, un grand du financement immobilier, etc.), chroniqueur (en toute indépendance, bien sûr), au mensuel des *Echos*, *Enjeux*, affirme sans sa parution de février : « **il faudra bien oser modérer les salaires.** » Vous avez bien lu. Ce monsieur, haut cadre d'une des sociétés spéculatrices françaises, Natixis, qui s'est vautrée dans les « subprimes », enfourche le cheval de bataille suivant :

- « En France, nous avons **un taux de charges sociales (...)** incroyablement élevé par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE (...).
- « Il faudrait plutôt travailler sur **un transfert des charges sociales vers l'impôt direct...** »
- « Les expériences étrangères (...) montrent que **lorsqu'on rend le marché du travail plus flexible (...)** on observe aussi une **baisse des salaires.** »
- « Il suffit de présenter les mesures de soutien du pouvoir d'achat – notamment intéressement, participation, monétarisation des RTT – non comme un objectif macroéconomique lié à la croissance mais comme **une compensation à la flexibilité.** »

Et pourquoi tout ceci ? « **La France est un des rares pays de l'OCDE où le taux de profit a baissé depuis dix ans.** » AAAAH ! Le taux de profit à restaurer contre les salaires... On entre dans le vrai débat.

[Le rapport Attali](#) ou la feuille de route de Sarkozy

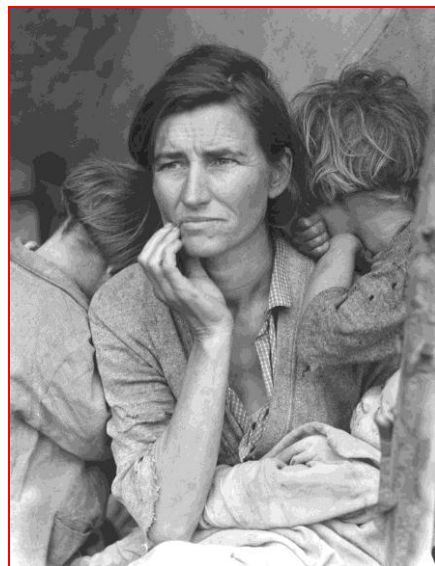
Dans son rapport génial, forcément génial, Attali, confirme à Sarkozy ce qu'il a l'intention de faire en matière salariale :

Décision fondamentale 11

« Réduire le coût du travail pour toutes les entreprises en transférant une partie des cotisations sociales vers la Contribution sociale généralisée (CSG) et la TVA. »

Parisot, pour le patronat, ne dit pas autre chose.

Mais ces charges, c'est quoi ?



**Des charges ? Non,
le financement de la protection
sociale...**

Salaire ? Deux en un !

Dans un salaire - c'est-à-dire la rétribution d'un travail effectué sous une autorité hiérarchique - deux parties bien distinctes apparaissent :

Le montant du haut de la feuille de paie, c'est **le salaire brut**. Son montant comporte le montant à verser au salarié (le chiffre du bas de la feuille de paie), **le salaire net**, et les prélèvements sociaux.

Ce que veulent faire Parisot, Attali et Sarkozy, c'est se débarrasser des prélèvements sociaux. De quoi sont-ils faits ?

La part patronale

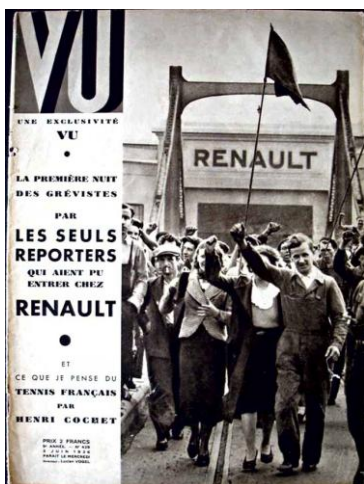
Une partie des prélèvements sur le salaire brut ne concerne que l'employeur :

- Participation à la construction
- Fonds national d'aide au logement
- La taxe d'apprentissage
- La taxe sur les salaires
- La taxe sur la contribution patronale de prévoyance
- La taxe pour les transports.

Ces « charges » sont, à l'évidence, des contributions patronales à un effort collectif.

La partie commune aux patrons et aux salariés

- la CSG et la CRDS
- Les assurances maladie, maternité, invalidité, décès, vieillesse
- Les allocations familiales
- Les accidents du travail
- Les retraites complémentaires
- Le financement ARRCO et AGIRC
- Les ASSEDIC et l'APEC



Pourquoi est-ce du salaire différé ? Eh bien, dans le cas de la maladie (comme les autres) un jour ou l'autre tout un chacun bénéficie de remboursements santé. Il touchera, en retour des cotisations, des prestations qui sont financées par les cotisations patronales et salariales.

Si on transforme ces cotisations en impôt :

- on contribue à détruire le cadre social ;
- on fait supporter à tous les contribuables, la partie patronale payée par l'employeur. Bref, on prend en charge les cotisations patronales !

Mais que fait notre gouvernement Sarkozy ?

1. Sur les charges

Au service du patronat, le gouvernement Sarkozy concocte, adapte et rectifie un agenda social pour se débarrasser des « charges ». En date du 6 février, la réunion Elysée – syndicats débouche sur le calendrier suivant :

Retraite : une loi fin juin 2008

Suite à la loi Fillon 2003 ; réexamen de la durée d'assurance pour l'allonger, de la revalorisation des pensions et de leur reversion, l'emploi des seniors et le cumul emploi retraite. Leur objectif est de réduire la couverture retraite pour en faire supporter un poids croissant au salarié.

Santé : une loi en septembre 2008

L'accès aux soins, la création d'agences régionales de santé, la réforme de l'hôpital, l'équilibre financier de la caisse santé de la Sécu sont au menu de la loi. Les récentes franchises médicales indiquent clairement, avec l'accumulation des « déremboursements » comment s'organise le minage du système social de santé.

Famille et dépendance

En 2009, un système dépendance sera créé, dont l'intention est plus d'en faire un marché lucratif qu'une 5^e caisse Sécurité sociale.

2. Contourner les salaires

De quoi parle le gouvernement, comment répondent les patrons à une question qui se propage sous forme d'un incendie ? Il évoque beaucoup de choses, sauf la progression du salaire :

- augmenter le temps de travail
- encourager la participation

- pousser à l'établissement d'accords d'intéressements
- multiplier les stock options
- les primes à la tête du client, etc.

Tout sauf conforter le salaire avec son double aspect, direct et indirect. Pour deux raisons de fond :

D'une part, le libéralisme veut en finir avec une protection sociale collective, et renvoyer au contrat d'assurance privé la couverture des risques. Le marché pour les assureurs et les banquiers serait énorme.

D'autre part, faire évoluer le salaire à la baisse comme à la hausse, en fonction des aléas du chiffre d'affaires de l'entreprise. Pour cela, toute référence à un salaire minimum de type SMIC, à des garanties de pérennité, doivent être noyées dans la précarité qui s'est répandue sur l'emploi. Flexibiliser, précariser l'emploi entraînent la précarisation du salaire.

Occupons-nous de nos salaires !

Incroyable, le nombre d'experts, de docteurs, d'énarques, de petits et moyens patrons, de grands hommes d'Etat qui se penchent sur nos salaires. Quelle sollicitude, quelle compassion. C'est louche. « Travailler plus », « racheter ses heures de RTT », « baisser les charges », « en finir avec la retraite », « développer la participation et l'actionnariat », ça va dans tous les sens... sauf le nôtre.

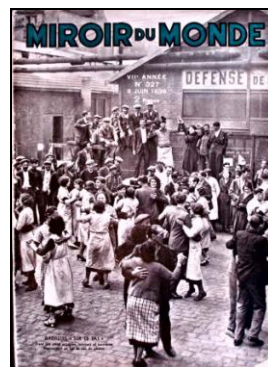
Pour notre augmentation de salaire, nous estimons inutiles les solutions suivantes :

- Déposer un cierge devant la statue de Saint Prix pour qu'il les fasse baisser.
- Adresser une prière aux patrons d'Auchan et Carrefour pour qu'ils réduisent leur marge.
- Attendre que les producteurs de pétrole arrêtent de jouer à la hausse le prix du baril de pétrole.
- Espérer que, dans un vaste mouvement de repentance, les organismes financiers intervenant

en Bourse acceptent de céder 0,3 % du montant de leurs transactions pour les distribuer aux salariés.

- Spéculer sur la mutation des adhérents du Medef en philanthropes et mécènes désintéressés des salariés, chômeurs, précaires, pensionnés et retraités.
- Tenter de bouter Parisot hors du Medef, et jouer la carte du retour d'Ernest Antoine Seillière de Laborde, Wendel par sa maman, aujourd'hui patron des patrons européens.

Ce serait naïf, comme escompter un jour y voir clair dans les comptes de l'UIMM.



En revanche, il nous faut revenir aux fondamentaux : orienter notre action vers le rassemblement des salariés, quels que soient leurs statuts dans quelque entreprise que ce soit, autour d'une augmentation générale des salaires.

Pas des primes, ou de la participation, non : une augmentation des salaires pour toutes et tous. Il est aujourd'hui trop facile aux patrons de jouer les salariés d'une entreprise filiale contre la maison mère, ou d'une entreprise sous-traitante contre une autre.

Tous les collègues, tous les salariés autour de nous, doivent, au premier coup d'œil, percevoir qu'ils ont intérêt à définir, avec nous, les revendications collant aux besoins du plus grand nombre.

Celles et ceux de JC Decaux, des grandes surfaces, ont fait comme ça. Et cela ne leur a pas mal réussi. Notre salaire est notre seul revenu : il ne grandira que si nous poussons nous-mêmes.

Agenda social

3 au 7 mars : début de la campagne FILPAC CGT sur les salaires

4 mars : journée confédérale et Filpac CGT sur la pénibilité

29 mars : journée interprofessionnelle et unitaire sur les retraites

- Pour le moment, la CFDT considère, même si elle est d'accord sur le thème, que cette initiative est « prématurée ».

- **La FSU est prête à s'engager. FO détermine sa stratégie cette semaine, à l'occasion de la réunion de son CCN. Il semble qu'ils aillent vers un « mandat ouvert » pour leurs organisations.**

- **Les contacts continuent avec l'UNSA et la CFE-CGC.**

Cette journée marquerait le début du processus « visible en grand » pour la défense des retraites de tous les salariés, quel que soit leur statut.

Le joli monde de la concurrence libre et non faussée...

Le gouvernement vénézuélien ayant décidé de reprendre en main ses ressources pétrolières, le groupe pétrolier américain ExxonMobil a déclaré avoir obtenu de la Haute Cour de Londres un ordre de gel mondial des actifs de la compagnie nationale PDVSA (Petroleos de Venezuela) à hauteur de 12 milliards de dollars (8,25 milliards d'euros) dans l'attente d'un « arbitrage international ». Quelque 300 millions de dollars d'actifs ont aussi été gelés par un tribunal de New York.



Au total, ce seraient 15 % à 20 % des biens de PDVSA que la compagnie n'aurait plus le droit de vendre ou de fermer. Pour sa part Hugo Chavez, après avoir estimé qu'il ne s'agissait pour l'heure que d'une « menace », a déclaré que le Venezuela n'enverrait « plus une goutte de pétrole » aux USA si le gel de ses actifs s'avérait effectif. Rappelons qu'ExxonMobil a

réalisé en 2007 un bénéfice record de 40,6 milliards de dollars (28 milliards d'euros) pour un chiffre d'affaires de 404 milliards de dollars (278 milliards d'euros) soit un montant équivalent au produit intérieur brut de la Suisse et supérieur à celui de 179 des 195 pays reconnus par l'ONU !

Autre entreprise largement bénéficiaire de l'envolée du prix du baril de pétrole,



le groupe anglo-néerlandais Royal Dutch Shell. Avec un bénéfice net ajusté de 27,564 milliards de dollars (19 milliards d'euros) en hausse de 9 %. Hélas, le même bénéfice net au quatrième trimestre n'atteint que... 5,74 milliards de dollars (3,95 milliards d'euros) au lieu des 6,1 milliards de dollars (4,2 milliards d'euros) espérés par les « analystes ».

Visiblement déçu par ce résultat, le groupe pétrolier s'apprêterait donc à externaliser 90% de ses services informatiques pour des motifs d'ordre économique ! 3 200 salariés du département informatique seraient donc priés de faire leurs valises si on en

croit le site mis en place par les salariés de l'entreprise (royaldutchshellplc.com).

Et ce n'est pas fini ! D'autres départements devraient être impactés par des licenciements peut être moins massifs comme par exemple le département financier.

Les cuisiniers "sans-papiers" du restaurant "La Grande Armée" sont en grève pour exiger leur régularisation

Connaissez vous « La Grande Armée ». Il s'agit d'un restaurant classé parmi les 500 meilleures gargotes de la capitale. Seul bémol apporté par le critique gastronomique de Paris-Capitale : « Le personnel, tout de noir vêtu, fait à peine l'effort d'être agréable ». On comprend mieux pourquoi à la lecture du communiqué de presse de la CGT reproduit ci-dessous :

Les cuisiniers de ce restaurant, mais aussi ceux d'autres établissements, sont des travailleurs "sans papiers". Ils ont été embauchés en toute connaissance de cause par la direction. Pour trois d'entre eux, la direction a demandé en 2003, en 2005 et fin 2007 qu'ils changent leur nom. C'est la Sécurité sociale qui a fait savoir que le numéro de sécu n'existait pas. Cuisiniers, plongeurs, barmans mais aussi chargés du nettoyage et tout cela à la fois... ces travailleurs sont les esclaves modernes du restaurant "La Grande Armée". Sans eux, le restaurant ne pourrait pas tourner et la direction engranger de substantiels profits. En 2007 un cuisinier a travaillé 11 heures pendant 4 mois sans prendre de congés et sans pause. Les deux jours de congés hebdomadaires sont bien souvent réservés aux heures supplémentaires, au motif bien connu "travailler plus pour gagner plus". Ces heures supplémentaires, quand elles sont payées, le sont à part. Les plannings bougent tous les jours, parfois le matin pour l'après midi. Pour prendre leur mois de congés payés, ces travailleurs sont obligés de démissionner. De retour au restaurant, la direction diminue leur salaire pendant deux à trois mois et leur fait signer un nouveau contrat de travail. De même quand ces travailleurs sont mutés d'un restaurant du groupe à un autre. Pendant



Le restaurant "la Grande Armée" 3, Avenue de La Grande Armée, Paris XVIIe

le service, il n'y a pas de pause pour manger et quand cela est possible, cela se fait toujours debout en travaillant. L'achat de la tenue de travail est à leur charge ainsi que son lavage. Comme les autres travailleurs "sans papiers", les cuisiniers du restaurant "la Grande Armée" ont des fiches de paye et la plupart payent des impôts. Tous cotisent aux caisses d'assurance maladie, aux Assedic et à la retraite. Ces travailleurs comme des dizaines de milliers d'autres "sans papiers" travaillent depuis des années dans ces métiers que le gouvernement appelle "métiers en tension" (restauration, bâtiment, nettoyage...), qu'il veut maintenant réserver aux travailleurs des pays de l'Est qui viennent d'intégrer l'Union Européenne. Ces métiers sont dits "en tension" alors que ces travailleurs "sans papiers" sont déjà derrière les fourneaux, au pied de la grue, ou à nettoyer les bureaux... Ces travailleurs doivent être régularisés !

Paris le 13 février 2007

Contacts :

Raymond Chauveau 06.60.64.15.76

Sakina Aït-Ahmed 06.25.25.65.30

Ça se passe dans l'Union européenne...

- Comme nous l'évoquions dans *7 Jours* de la semaine passée, **Nokia a décidé de fermer son usine allemande de Bochum** pour délocaliser la production en Roumanie. Ce qui a amené le

ministère de l'économie de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie à considérer que Nokia n'aurait pas respecté ses engagements en termes d'emplois. L'usine de Bochum aurait

ainsi employé entre 200 et 400 personnes de moins que les **2 860** que le groupe finlandais avait promis d'embaucher entre **2002 et 2005**. Sachant que les **40 millions d'euros perçus** de la part de l'état fédéral allemand pour l'installation étaient fonction du nombre d'emplois créés. C'est ainsi qu'une enquête pour **escroquerie** aux subventions pourrait être ouverte d'ici peu par le parquet de Düsseldorf, la capitale de la Rhénanie-du-Nord-Westphalie, dans le but d'en récupérer une partie. Il serait question d'une **vingtaine de millions d'euros**.

- **Le groupe suédois Ericsson** (voir dans *7 Jours* du 8 février dernier) a décidé de licencier 4 000 salariés au vu de résultats certes bénéficiaires mais au-dessous du retour sur investissement espéré par ses actionnaires. Ceux-ci ont bien accueilli la nouvelle puisque, selon Reuters, « *la décision du groupe n'a pas choqué les investisseurs visiblement, puisque le titre Ericsson a progressé de 0,35 % le jour de l'annonce* ».

- **Une grève générale de 24 heures**, la deuxième en deux mois, paralysait mercredi 13 février les services publics et les transports **en Grèce**. Les principaux syndicats du pays protestent contre les projets de réforme du système des retraites. Tous les avions ont été cloués au sol, alors que les navires, les trains et les bus étaient bloqués. Seuls le métro et le tram d'Athènes devaient rouler durant 6h en milieu de journée pour assurer l'afflux des manifestants au grand défilé prévu dans le centre. Administrations, écoles et tribunaux sont fermés. Les hôpitaux et services publics ont restreint leurs activités.
- **L'Espagne subit de plein fouet les répliques de la crise immobilière** qui sévit dans le pays. Ainsi, le chômage a augmenté de 6,2% en janvier par rapport à décembre. Le nombre de chômeurs a augmenté de 132.378 personnes le mois dernier, après une hausse de 35.074 en décembre et de 59.635 en janvier 2006. L'Espagne compte 2,26 millions de demandeurs d'emploi.

8 février 2008

Hommage aux martyrs de Charonne

Le Comité Vérité et Justice de Charonne, aux côtés des familles des victimes de la répression perpétrée par feu le sinistre Papon le 8 février 1962, a rendu hommage à Jean-Pierre, Fanny, Daniel, Anne-Claude, Edouard, Suzanne, Hyppolyte, Maurice et Raymond, militants syndicalistes, communistes et progressistes, qui ont payé de leur vie l'acharnement des brigades spéciales du pouvoir politique de l'époque.

La CGT ainsi que de nombreux autres progressistes, dont le PCF, partisans de la paix, anciens combattants, témoins de la tuerie, jeunes qui n'ont pas connu cette époque, se sont recueillis dans le métro puis sur la tombe où ils reposent au Père-Lachaise, près du mur des fédérés.

La grande majorité des médias a oublié cette date commémorative, on s'en serait douté. Ironie du sort. Ce jour là, à l'appel de la CGT, du PCF, du PSU, de la CFTC, de la FEN, de l'UNEF, de la Jeunesse communiste, de la Jeunesse socialiste unifiée, du Mouvement de la Paix, plusieurs dizaines de milliers de personnes manifestaient pacifiquement pour la paix en Algérie et contre les attentats fascistes de l'OAS perpétrés la veille.



Après l'intervention de Gérard Le Bœuf, de la CGT RATP, rappelant les faits, et notamment l'assassinat de 1000 algériens lors de la manifestation du 17 octobre 1961, Pascal Joly, pour l'Union régionale CGT d'Ile de France, a dénoncé les entreprises de manipulation, de déformation, de récupération de la mémoire auxquelles se livre le Président de la République. Cette entreprise a pour but de faire oublier tous les aspects positifs d'une histoire riche dont la France peut être fière, y compris les mouvements de 1968, quelles que soient leurs limites.

Pétition

« Sauvegardons la laïcité de la République »



La CGT appelle à signer la pétition suivante :

Les organisations et personnalités signataires rappellent solennellement que, selon l'article 1er de la Constitution, la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Ces quatre termes indissociables définissent des principes qui s'imposent à tous, au premier rang desquels le Président de la République. Or, les déclarations récentes de Monsieur Sarkozy, mêlant ses convictions personnelles et sa fonction présidentielle, portent atteinte à la laïcité de la République. La mise en cause de ce principe constitutionnel indispensable à la paix civile est inacceptable. Depuis 1905, grâce à la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, la République assure à chaque citoyen la liberté de conscience, garantit sa liberté de croire ou de ne pas croire et de pratiquer le culte de son choix, de n'en pratiquer aucun ou de pouvoir en changer. Elle permet ainsi de vivre ensemble, dans le respect de chacun, quelles que soient ses origines, ses choix philosophiques ou ses convictions religieuses. Dans notre République et notre société multiculturelle, la diversité doit être richesse et non source de conflit. Pour cela, la laïcité, assurant l'égalité en droit des citoyens dans le respect des lois de la

République, permet à la fois l'expression du pluralisme des convictions et la recherche de valeurs communes pour construire une communauté de destin. Dans un monde aujourd'hui global et de plus en plus complexe, où se multiplient les voies d'accès à l'information et aux connaissances, et où explose la médiatisation des événements et de la pluralité des représentations du monde, seule la laïcité permet l'émancipation de tous en favorisant le libre accès au savoir et à la culture et le discernement de chacun pour un libre choix de vie, par une démarche rationnelle et critique faisant toute leur place au doute, à l'imagination et à la créativité. C'est pourquoi, les organisations et personnalités signataires s'opposeront à toute tentative qui mettrait, de fait, en cause la laïcité par une modification du contenu de la loi de 1905. A l'heure où nos concitoyens éprouvent des difficultés et des inquiétudes croissantes, elles les appellent à promouvoir la laïcité comme une exigence partagée avec la ferme volonté de bâtir ensemble une société où la justice sociale assurera, quotidiennement, pour toutes et pour tous, la liberté, l'égalité et la fraternité.

SIGNER ICI / Le site internet de l'appel laïque

Les syndicats, mouvements philosophiques et associations signataires

Directeur de la publication : Michel Muller

**Rédaction : Jean Gersin / gersin@filpac-cgt.fr & Antoine Peillon / contact@cgtbayard.org,
avec Christian Gourdet et Yvon Huet**

FILPAC-CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 48 18 80 24 – Fax : 01 48 51 99 07

filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr

Supériorité morale de la religion...

Le 13 février, Sarkozy persiste dans son blasphème anti-laïque.

(Sources : AFP, Libération et Le Monde)
Nicolas Sarkozy a défendu sa conception négative de la laïcité mercredi 13 février au dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif), regrettant que ses discours de Latran et de Ryad aient donné lieu à des « approximations, amalgames et raccourcis ».

Revenant sur la polémique née de ses propos sur la « laïcité positive », M. Sarkozy a affirmé : « Jamais je n'ai dit que la morale laïque était inférieure à la morale religieuse (...) Je défends l'idée que les deux morales sont complémentaires ».

« Et jamais je n'ai dit que l'**instituteur** était inférieur au **curé**, au **rabbin** ou à l'**imam** pour transmettre des valeurs. Mais ce dont ils témoignent n'est tout simplement pas la même chose. Le premier témoigne d'une morale laïque, faite d'honnêteté, de tolérance, de respect. Que ne dirait-on pas d'ailleurs si l'instituteur s'autorisait à témoigner d'une morale religieuse ? Le **second témoigne d'une transcendance dont la crédibilité est d'autant plus forte qu'elle se décline dans une certaine radicalité de vie** », a-t-il dit.

A la basilique **Saint-Jean de Latran** à Rome, le 20 décembre 2007, Sarkozy avait déclaré que « dans la transmission et **dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le**

pasteur ». A **Riyad**, le 14 janvier 2008, il avait parlé de « **Dieu transcendant qui est dans la pensée et dans le cœur de chaque homme** ». Dans les deux cas, il a violé un pacte républicain tacite qui impose aux détenteurs de l'autorité politique, dans leurs propos et dans leurs actes, une neutralité philosophique absolue sur la question du fondement de la morale.



« **Le drame du XXème siècle, de ces millions d'êtres projetés dans la guerre, la famine, la séparation, la déportation et la mort, n'est pas né d'un excès de l'idée de Dieu, mais de sa redoutable absence** », a-t-il également souligné ce 13 février.

En conclusion, le chef de l'Etat a balayé les critiques qui avaient accueilli les deux discours de Rome et de Riyad d'un « **Je persiste et j'ai le plaisir de signer** ».

Verbatim - Allocution du président de la République française dans la salle de la signature du Palais de Latran – jeudi 20 décembre 2007 (extraits).

« [...] Les racines de la France sont essentiellement chrétiennes.

[...] la laïcité ne saurait être la négation du passé. La laïcité n'a pas le pouvoir de couper la France de ses racines chrétiennes. Elle a tenté de le faire. Elle n'aurait pas dû.

Directeur de la publication : Michel Muller

Rédaction : Jean Gersin / gersin@filpac-cgt.fr & Antoine Peillon / contact@cgtbayard.org, avec Christian Gourdet et Yvon Huet

FILPAC-CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 48 18 80 24 – Fax : 01 48 51 99 07

filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr

[...] Un homme qui croit, c'est un homme qui espère. Et l'intérêt de la République, c'est qu'il y ait beaucoup d'hommes et de femmes qui espèrent. La désaffection progressive des paroisses rurales, le désert spirituel des banlieues, la disparition des patronages, la pénurie de prêtres, n'ont pas rendu les Français plus heureux.

[...] La morale laïque risque toujours de s'épuiser quand elle n'est pas adossée à une espérance qui comble l'aspiration à l'infini.

[...] J'appelle de mes vœux l'avènement d'une laïcité positive, c'est-à-dire d'une laïcité qui, tout en veillant à la liberté de penser, à celle de croire et de ne pas croire, ne considère pas que les religions sont un danger, mais plutôt un atout.

[...] Je mesure les sacrifices que représente une vie toute entière consacrée au service de Dieu et des autres. Je sais que votre quotidien est ou sera parfois traversé par le découragement, la solitude, le doute. Je sais aussi que la qualité de votre formation, le

soutien de vos communautés, la fidélité aux sacrements, la lecture de la Bible et la prière, vous permettent de surmonter ces épreuves.

[...] Sachez que nous avons au moins une chose en commun : c'est la vocation. On n'est pas prêtre à moitié, on l'est dans toutes les dimensions de sa vie. Croyez bien qu'on n'est pas non plus président de la République à moitié. Je comprends que vous vous soyez sentis appelés par une force irrésistible qui venait de l'intérieur, parce que moi-même je ne me suis jamais assis pour me demander si j'allais faire ce que j'ai fait, je l'ai fait. Je comprends les sacrifices que vous faites pour répondre à votre vocation parce que moi-même je sais ceux que j'ai faits pour réaliser la mienne.

[...] Dans la transmission des valeurs et dans l'apprentissage de la différence entre le bien et le mal, l'instituteur ne pourra jamais remplacer le curé ou le pasteur, même s'il est important qu'il s'en approche, parce qu'il lui manquera toujours la radicalité du sacrifice de sa vie et le charisme d'un engagement porté par l'espérance. »

Verbatim - L'hallucinant discours de Riyad (extraits)

« Sans doute, Musulmans, Juifs et Chrétiens ne croient-ils pas en Dieu de la même façon. Sans doute n'ont-ils pas la même manière de vénérer Dieu, de le prier, de le servir. Mais au fond, qui pourrait contester que c'est bien le même Dieu auquel s'adressent leurs prières ? Que c'est bien le même **besoin de croire**. Que c'est le même besoin d'espérer qui leur **fait tourner leurs regards et leurs mains vers le Ciel pour implorer la miséricorde de Dieu**, le Dieu de la Bible, le Dieu des Evangiles et le Dieu du Coran ? Finalement, le Dieu unique des religions du Livre.

Dieu transcendant qui est dans la pensée et dans le cœur de chaque homme. Dieu qui n'asservit pas l'homme mais qui le libère. Dieu qui est le rempart contre l'orgueil démesuré et la folie des hommes. Dieu qui par-delà toutes les différences ne cesse de délivrer à tous les hommes un message d'humilité et d'amour, un message de paix et de fraternité, un message de tolérance et de respect. (...) Les crimes qui ont été commis au nom de la religion n'étaient pas



« Dans le fond de chaque civilisation il y a quelque chose de religieux, quelque chose qui vient de la religion... »

dictés par la piété, ces crimes n'étaient pas dictés par le sentiment religieux, ces crimes n'étaient pas dictés par la foi, ils étaient dictés par le sectarisme, par le fanatisme, par la volonté de puissance sans limite. (...) **Tous ces excès, toutes ces dérives doivent-ils nous amener à condamner la religion ? Je l'affirme, je réponds non, car le remède serait pire que le mal.** (...) Je respecte ceux qui croient au Ciel autant que ceux qui n'y croient pas. (...) Mais j'ai le devoir aussi de

Directeur de la publication : Michel Muller

Rédaction : Jean Gersin / gersin@filpac-cgt.fr & Antoine Peillon / contact@cgtbayard.org, avec Christian Gourdet et Yvon Huet

FILPAC-CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 48 18 80 24 – Fax : 01 48 51 99 07

filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr

préserver l'héritage d'une longue histoire, d'une culture, et, j'ose le mot, d'une civilisation. Et je ne connais pas de pays dont l'héritage, dont la culture, dont la civilisation n'aient pas de racines religieuses.

Je ne connais pas de culture, pas de civilisation où la morale, même si elle incorpore bien d'autres influences philosophiques, n'ait un tant soit peu une origine religieuse. »

LUVU pour vous

Formidable analyse politique de l'ultralibéralisme économique, par Naomi Klein (article complet, en anglais, [sur son site](#), tel que publié par le *Los Angeles Times*, le 27 janvier 2008)

« **Pourquoi la droite aime les désastres** » (extrait)

Depuis quatre ans, je fais une recherche sur une dimension peu connue de l'histoire économique : **comment les crises ont ouvert la voie à la révolution économique que mène la droite à l'échelle planétaire**. Une crise surgit, la panique se répand, les idéologues de droite s'engouffrent dans la brèche et remodelent nos sociétés dans l'intérêt des grands acteurs du monde de l'entreprise. **J'appelle cette manœuvre « le capitalisme du désastre » (disaster capitalism).**



Noami Klein

Parfois les désastres nationaux qui la rendent possible prennent la forme d'agressions physiques contre les États : guerres, attentats

terroristes, désastres naturels. Le plus souvent il s'agit de **crises économiques** : spirales d'endettement, hyperinflation, chocs monétaires, récessions.

Il y a plus d'une décennie, l'économiste Dani Rodrik, qui enseignait alors à Columbia University, a étudié les circonstances dans lesquelles les gouvernements adoptaient des politiques de libre-échange. Le résultat de son enquête est frappant : **« Aucun cas significatif de réforme du commerce dans un pays en développement n'a eu lieu dans les années 1980 en dehors d'un contexte de crise économique grave »**. Les années 90 lui ont dramatiquement donné raison. En **Russie**, l'effondrement économique a préparé la voie à la privatisation des entreprises publiques, bradées à prix cassé. Plus tard, la **crise asiatique** (1997-1998) a exposé les « tigres asiatiques » à une frénésie de rachats d'entreprises par des capitaux étrangers, dans un processus que le New York Times a baptisé « les plus grandes soldes au monde ».

Bien sûr, les États désespérés font généralement ce qu'il faut pour obtenir un plan de secours. **L'atmosphère de panique offre aux dirigeants politiques l'occasion de mener dans la hâte des changements radicaux qui, en d'autres circonstances, seraient trop impopulaires, tels que la privatisation de services essentiels, l'affaiblissement de la protection sociale des salariés, ou la signature d'accords de libre-échange. Lors d'une crise, on peut présenter débat public et procédures démocratiques comme un luxe qu'on ne peut s'offrir.**

Directeur de la publication : Michel Muller

Rédaction : Jean Gersin / gersin@filpac-cgt.fr & Antoine Peillon / contact@cgtbayard.org, avec Christian Gourdet et Yvon Huet

FILPAC-CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 48 18 80 24 – Fax : 01 48 51 99 07

filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr

Les **politiques néolibérales** (free-market) présentées comme des remèdes d'urgence ont-elles vraiment pour effet de résoudre les crises qui surgissent ? Pour les idéologues qui promeuvent ces solutions, la question a peu d'importance. **Ce qui compte, c'est que le « capitalisme du désastre » soit une tactique politique efficace.** L'économiste **Milton Friedman**, chantre de la liberté du marché, a présenté cette stratégie de la plus claire des manières, dans la préface à la réédition de 1982 de son manifeste *Capitalism and Freedom* (*Capitalisme et liberté*) : « **Seule une crise, réelle ou perçue, produit du vrai changement.** Lorsque cette crise se produit, les actions entreprises dépendent des idées qui traînent dans la société. **Voilà, je crois,**

notre vraie fonction : élaborer des alternatives aux politiques existantes, les maintenir en vie et disponibles jusqu'à ce que le politiquement impossible devienne politiquement inévitable ».

Une décennie plus tard, **John Williamson**, un important conseiller du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale (celui-là même qui a forgé l'expression « consensus de Washington »), est allé plus loin encore. Au cours d'une réunion de grands décideurs politiques, il s'est demandé « s'il n'y avait pas un sens à **provoquer délibérément une crise afin d'enlever les obstacles politiques à la réforme** »...

Un article très pertinent de [Mémorial 98](#)

« **Encore une banalisation de la persécution des juifs** »

Interrogée par *L'Express* de cette semaine sur la plainte déposée par Nicolas Sarkozy contre le site Internet du *Nouvel Obs* - qu'il accuse de « faux », Mme Bruni Sarkozy déclare : « La plainte justifiée de mon mari n'est pas contre un organe de presse, bien sûr, mais contre les "nouveaux moyens de désinformation". Internet peut être la pire et la meilleure des choses. A travers son site Internet, *Le Nouvel Observateur* a fait son entrée dans la presse people. **Si ce genre de sites avait existé pendant la guerre, qu'en aurait-il été des dénonciations de juifs ?...** » Cette déclaration pourrait n'être qu'une démonstration de narcissisme exacerbé ou une manifestation de l'absence totale du sens de la mesure ainsi qu'un signe de la confusion des esprits, car elle ne provoque aucune réaction du journaliste qui réalise l'interview.

Mais il se trouve que **Nicolas Sarkozy a commis il y a quelques mois un dérapage semblable, tendant à banaliser la délation envers les juifs sous le régime de Vichy, comparée et assimilée à la dénonciation de délits fiscaux.**

Pour défendre la « dépenalisation du droit des affaires » (terme pudique pour l'impunité garantie aux patrons, mêmes voyous) lors de l'université d'été du Medef le 30 août dernier, il avait utilisé la formule suivante : « **A quoi sert-il d'expliquer à nos enfants que Vichy, la collaboration, c'est une page sombre de notre histoire, et de tolérer des contrôles fiscaux sur une dénonciation anonyme, ou des enquêtes sur une dénonciation anonyme ?** ». Il avait été applaudi frénétiquement par son auditoire patronal, absolument ravi par cette scabreuse comparaison...

Directeur de la publication : Michel Muller

Rédaction : Jean Gersin / gersin@filpac-cgt.fr & Antoine Peillon / contact@cgtbayard.org, avec Christian Gourdet et Yvon Huet

FILPAC-CGT : Case 426 – 263, rue de Paris – 93514 Montreuil cedex

Tél. : 01 48 18 80 24 – Fax : 01 48 51 99 07

filpac@filpac-cgt.fr – www.filpac-cgt.fr